

ADMISSION EN CLASSE DE CM2 - SECTION FRANCAISE

<https://lfabuc.fr/admission/>

Vous envisagez d'inscrire votre enfant en classe de CM2 franco-allemand francophone au Collège Franco-Allemand de Buc.

La finalité d'une scolarité au Lycée-Collège Franco-Allemand est l'obtention du Baccalauréat Franco-Allemand, diplôme reconnu de plein droit et offrant toutes les possibilités de poursuite d'études dans les deux pays partenaires. Ce diplôme est régi par la Convention de Schwerin

<http://www.education.gouv.fr/cid21002/le-baccalaureat-franco-allemand.html>

Les objectifs et les programmes pédagogiques propres à cet établissement reposent sur le développement de l'intégration biculturelle et l'acquisition du bilinguisme. Les élèves qui y sont admis, à l'issue d'un CM1 français, bénéficient de 5 heures d'allemand hebdomadaires en demi-classe et d'enseignements « intégrés » issus du regroupement d'élèves des classes francophones et des classes germanophones sous la conduite de professeurs allemands. Pour compléter votre information, vous pouvez consulter le site Internet du Lycée : <http://www.lfa-buc.fr/>.

Le recrutement est indépendant de la carte scolaire. Nos élèves sont originaires de 80 communes des Yvelines (78), de l'Essonne (91), des Hauts-de-Seine (92) ainsi que de Paris. Seize lignes d'autobus desservent le lycée <https://www.alfa-buc.org/fr/bus-lfa-reseau/>

L'inscription en CM2 francophone est soumise à la réussite à un examen d'entrée (programme de CM1) placé sous le contrôle de l'Inspection Académique des Yvelines. Cet examen comporte :

1. Une épreuve écrite en français, durée 1h30 (dictée, compréhension de texte, grammaire, expression).
2. Une épreuve écrite en mathématiques – durée 1h30
3. Un oral **facultatif** d'allemand (5 à 10 mn). Les points obtenus à cet oral peuvent constituer un bonus ; ils s'ajoutent aux résultats des épreuves obligatoires. L'épreuve d'allemand est **réservee** aux élèves ayant des connaissances suffisantes : un parent allemand, long séjour en Allemagne, etc...

Seuls les élèves scolarisés en CM1 en 2019-20 peuvent se présenter à l'examen.

Les épreuves se passent obligatoirement à Buc et uniquement aux dates indiquées.

Pour candidater à l'entrée au LFA, la démarche se fera uniquement sur le site internet du LFA du **mercredi 15 janvier au dimanche 8 mars 2020**, délai de rigueur (**AUCUN RETARD NE SERA ACCEPTÉ**). Les pièces suivantes sont impérativement à charger sur le serveur des admissions (<https://lfabuc.fr/admission/>) pour que le dossier soit définitivement validé par le LFA et que le lycée organise les tests d'entrée.

- Une photocopie de la carte d'identité de l'enfant (OBLIGATOIRE) ou justificatif de la demande en cours
- Une photocopie du livret de familles
- La photocopie du livret scolaire de l'enfant (en faire la demande à l'école) : CE1, CE2, 1er trim. de CM1.

Par ailleurs, un chèque à l'ordre **de l'Agent comptable du Lycée Franco-Allemand** d'un montant de 25 € pour la participation aux frais d'examen (ou 40€ pour 2 enfants inscrits) doit nous parvenir par voie postale en indiquant le nom, prénom, niveau et n° de candidature au dos du chèque.

- Dès que le dossier est complet, un accusé réception vous sera adressé par mail.
- **Une convocation aux examens d'entrée vous sera envoyée à partir du 20 mars par mail.**

Vous pouvez suivre l'état d'avancement de la procédure sur le site « admission ».

Les épreuves d'admission auront lieu :
Le mercredi 1^{er} avril 2020 et le jeudi 2 avril 2020 au lycée
Une convocation vous précisant les dates et horaires vous sera envoyée

Les résultats seront communiqués aux familles par mail à partir du lundi 4 mai

Lycée Collège Franco-Allemand
Deutsch-Französisches Gymnasium
7 Rue Collin Mamet – 78530 BUC
Tél 01.39.07.14.20 Fax 01.39.07.14.21
E-mail : lfa-buc@ac-versailles.fr

HORAIRES D'ENSEIGNEMENT EN CM2 section française

Total horaire de l'élève : 31 h

- Début des cours : 8 h 45
- Fin des cours : 16 h 25 (sauf mercredi **13 h 30**)
- Pas de cours le mercredi après-midi ni le samedi

Rythmes scolaires : les cours ont lieu du lundi au vendredi de 8h45 à 16h25, sauf le mercredi (8h45-**13h30**).
Demi-pension sur place du lundi au vendredi. Les vacances sont celles de la zone C – Paris, Créteil, Versailles.

- Enseignement général en français : 17 h + 3 h/groupe
 - Allemand : 5 h
 - EPS : 2 h
 - Education musicale : 2h
 - Education artistique : 2 h
- } Cours intégrés avec les élèves allemands

Transports scolaires

Les dessertes de bus sont consultables sur notre site Internet. Seize lignes de bus desservent le Lycée Franco-Allemand. Les renseignements sur les abonnements de transports scolaires seront donnés aux élèves admis.